

Portefeuille de revenu IG (auparavant Portefeuille à versements gérés IG) — Série F

Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée

Le présent document contient des renseignements qu'il est important de connaître au sujet du produit Portefeuille de revenu IG (auparavant Portefeuille à versements gérés IG) – série F. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, vous pouvez contacter votre conseiller d'IG Gestion de patrimoine (« conseiller IG »), téléphoner à la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée au 1-800-661-4578 (au Québec) ou au 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada), ou encore visiter notre site Web au ig.ca/fr.

Avant d'investir dans un fonds, vous devez prendre en considération vos autres placements et votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du Fonds	1355	Gestionnaire du fonds	Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée
Date de création de la série	12 juillet 2013	Gestionnaire(s) de portefeuille	Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée
Valeur totale du Fonds au 31 juillet 2024	646,9 M\$	Distributions	Corporation Financière Mackenzie (sous-conseiller)
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,86 %	Placement minimal du ménage	Vers la fin de chaque mois 50 \$ au départ, tranches de 50 \$ par la suite

Dans quoi le Fonds investit-il?

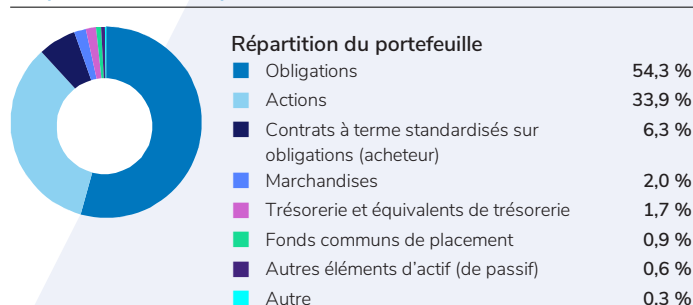
Le Fonds prévoit offrir aux investisseurs une solution reposant sur un portefeuille diversifié procurant un revenu constant et la stabilité à long terme du capital, en investissant dans des fonds sous-jacents ou directement dans des titres. Dans des conditions normales du marché, l'exposition sera de 60 % à 80 % pour les titres à revenu fixe et de 20 % à 40 % pour les actions. Le Fonds peut investir dans d'autres catégories d'actif.

Les tableaux ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 juillet 2024. Ces placements peuvent être modifiés.

Dix principaux placements (au 31 juillet 2024)

1. Fonds de revenu d'actions mondiales Mackenzie, série IG	33,5 %
2. Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie, série IG	28,9 %
3. Fonds canadien d'obligations Mackenzie, série IG	21,4 %
4. Fonds d'obligations souveraines Mackenzie, série IG	12,4 %
5. Fonds de lingots d'or Mackenzie, série IG	2,0 %
6. Fonds mondial lié à l'inflation Mackenzie, série IG	1,8 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	100,0 %
Nombre total de placements	6

Répartition des placements (au 31 juillet 2024)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous ne récupérerez pas nécessairement le montant investi.

Niveau de risque

IG Gestion de patrimoine estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
--------	----------------	-------	---------------	-------

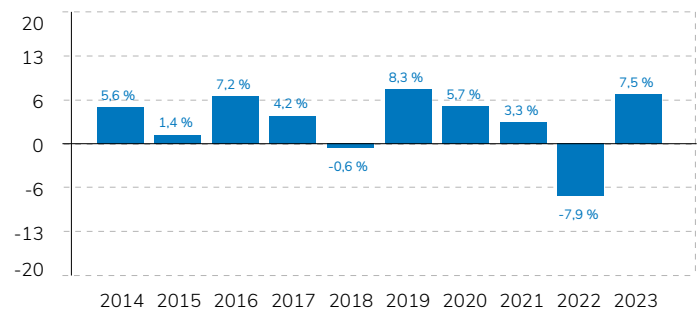
Pour de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, veuillez consulter la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?* du prospectus simplifié du Fonds.

Quel a été le rendement du Fonds?

La présente section indique le rendement des titres de série F du Fonds au cours des 10 dernières années. Les rendements sont présentés après déduction des frais du Fonds. Ces frais réduisent les rendements.

Rendements annuels

Le graphique suivant montre le rendement des titres de série F du Fonds au cours des 10 dernières années. Le Fonds a terminé 2 de ces 10 années à la baisse. La variation des rendements d'une année à l'autre peut vous aider à évaluer le degré de risque du Fonds au cours des dernières années. Elle n'est pas indicative du rendement futur du Fonds.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Le tableau suivant présente le meilleur et le pire rendement des titres de série F du Fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer ultérieurement. Déterminez l'ampleur de la perte que vous êtes en mesure de tolérer à court terme.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de cette période
Meilleur rendement	6,2 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait à 1 062 \$.
Pire rendement	-5,8 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait à 942 \$.

Rendement moyen

Une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans les titres de série F il y a 10 ans aurait un placement d'une valeur de 1 390 \$ au 31 juillet 2024, ce qui équivaut à un taux de rendement annuel composé d'environ 3,3 %.

À qui le Fonds est-il destiné?

- Aux investisseurs qui tolèrent les risques associés à ce placement et qui :
- veulent diversifier leur portefeuille au moyen d'un seul placement; et
 - cherchent à obtenir un revenu et la stabilité du capital à long terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu pour tout gain réalisé dans le Fonds. Le montant dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et du fait que le Fonds est détenu ou non dans un régime enregistré, tel qu'un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

À noter que si vous détenez les titres du Fonds dans un compte non enregistré, les distributions imposables du Fonds seront incluses dans votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez en espèces ou qu'elles soient réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

La section qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont exigés lorsque vous achetez des titres de cette série du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ces frais réduisent le rendement annuel de la série.

Au 31 mars 2024, les frais de la série totalisent 0,88 % de sa valeur, soit 8,80 \$ par tranche de 1 000 \$ investis.

Taux annuel (en % de l'actif de la série)	
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,86 %
Il s'agit du total des frais de gestion et des charges d'exploitation (y compris les frais d'administration) de la série.	
Ratio des frais d'opérations (RFO)	0,02 %
Il s'agit des frais d'opérations sur les placements de la série.	
Frais du Fonds	0,88 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée pour cette série du Fonds.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais applicables à l'achat, à la détention, à la vente ou à l'échange de titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais pour opérations à court terme inappropriées	Lorsque vous effectuez une combinaison d'achats et de rachats, y compris des échanges, dans les 30 jours suivant l'opération, ces échanges pourraient avoir un effet préjudiciable sur les investisseurs, car on vise ainsi à profiter du fait que le prix de certains titres est fixé dans un autre fuseau horaire ou que des titres non liquides ne sont pas négociés souvent. Nous pourrions vous imposer des frais de 2,00 % du montant de l'échange. Ces frais sont payables au Fonds.
Frais pour opérations à court terme excessives	Lorsque vous effectuez une combinaison d'achats et de rachats, y compris des échanges, dans les 30 jours suivant l'opération, ces échanges pourraient avoir un effet préjudiciable sur les investisseurs, et nous pourrions vous imposer des frais pouvant atteindre 2,00 % du montant de l'échange. Ces frais sont payables au Fonds.
Frais de conseil	Vous payez des frais de conseil directement aux placeurs principaux pour des conseils en placement et des services administratifs si vos placements sont détenus auprès d'eux. Les frais de conseil seront établis dans votre convention d'honoraires avec les placeurs principaux concernés, qui peuvent vous offrir une réduction des frais. Veuillez communiquer avec votre conseiller IG pour obtenir de plus amples renseignements.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables qui suivent la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures qui suivent la réception de la confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit d'annuler un achat ou d'engager une poursuite en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez cependant agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un conseiller juridique.

Renseignements

Communiquez avec IG Gestion de patrimoine ou votre conseiller IG pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Au Québec :

IG Gestion de patrimoine
2001, boul. Robert-Bourassa, bureau 2000
Montréal (Québec) H3A 2A6
1-800-661-4578

Ailleurs au Canada :

IG Gestion de patrimoine
447, av. Portage
Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5
1-888-746-6344
ig.ca/fr

Pour en savoir davantage sur les investissements dans des organismes de placement collectif, consultez la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif** des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur le site www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.